

BOURSE DE LYCEE INFORMATIONS AUX FAMILLES D'ELEVES DE 3EME

La campagne de bourse nationale de lycée débute ; celle-ci concerne les élèves en classe de 3ème qui poursuivront leur scolarité en lycée général, technologique ou professionnel à la rentrée scolaire 2022/2023.

Elle se déroulera du 30 mai au 6 juillet 2022 (demande à effectuer auprès du collège)

Attention : tous les élèves susceptibles d'y prétendre doivent faire la demande même si, à ce jour, ils ne connaissent pas leur orientation y compris les élèves souhaitant un contrat d'apprentissage.

La bourse de lycée est attribuée en fonction des ressources de la ou les personnes assumant la charge de l'élève et du nombre d'enfants à charge.

Pour l'année scolaire 2022-2023, le droit à bourse est étudié au regard des revenus perçus en 2021, tels qu'ils figureront sur l'avis d'impôt 2022 et du nombre d'enfants mineurs et majeurs à charge

A NOTER : l'avis d'impôt 2022 ne sera disponible que dans le courant de l'été cependant pour que votre demande puisse être étudiée, vous devrez fournir un document où apparaît votre numéro fiscal (déclaration de revenus pré-remplie, avis d'impôt 2021 ou avis de situation déclarative 2022...) pour permettre la récupération automatique des données fiscales.

Pour savoir si vous avez droit à la bourse vous pouvez :

- Comparer vos éléments avec le barème ci-joint (voir pièce jointe N°1)

Si vous avez droit à une bourse de lycée :

→ la demande de bourse devra être formulée :

* Soit en ligne sur le portail **Scolarité Service de l'académie de Nice** (<https://teleservices.ac-nice.fr> (codes et identifiants similaires à ceux utilisés pour la saisie des vœux d'orientation)

* Soit au format papier - le formulaire de demande de bourse et le tableau des pièces demandées ci-joints ou à retirer auprès de Mme NICOLAS, Secrétariat d'intendance du collège.

Après saisie de votre demande de bourse en ligne et afin de permettre l'étude de votre dossier, il est impératif de faire parvenir les pièces justificatives demandées au secrétariat d'Intendance du collège :

- Soit par voie numérique - en utilisant l'adresse mail du collège 083116m@ac-nice.fr merci de préciser dans l'objet du message DEMANDE DE BOURSE LYCEE avec le nom et prénom de l'élève
- Soit en remettant les documents (dans une enveloppe avec nom et prénom de l'élève) directement à Mme NICOLAS, Secrétariat d'Intendance

Même si une campagne complémentaire devrait être mise en place à la rentrée de septembre par les lycées d'accueil, pour un meilleur traitement, nous vous **ENCOURAGEONS VIVEMENT à faire la demande dès à présent.**

Si vous rencontrez des difficultés, Mme NICOLAS se tient à votre disposition au 04 94 17 45 80.

Le Principal,
M. TOUVENOT



Éducation nationale

jeunesse
éducation
recherche



Collège de l'Estérel
145 Avenue de l'Europe
83700 Saint-Raphaël

Affaire suivie par :
Sandrine NICOLAS,
Secrétaire Intendance

Téléphone :
04.94.17.45.80

Mel 083116m@ac-nice.fr